



AUTORISATION PARENTALE POUR LA PRATIQUE DU PAINTBALL POUR LES PLUS DE 16 ANS

Pour votre information, le Paintball est un sport qui peut s'avérer dangereux si les règles de sécurité ne sont pas respectées. Pour les plus de 16 ans, les lanceurs utilisés sont les même que pour les adultes, la vitesse et la puissance de tir sont donc relativement élevées.

Barrer les mentions inutiles

Je soussigné, Madame/Monsieur _____ tuteur légal de l'enfant _____,
l'autorise à pratiquer l'activité de Paintball avec/sans adulte responsable, le ____/____/____ au Woody Park de Fécamp et
confirme que mon enfant est apte à pratiquer cette activité physique. Je connais et accepte intégralement le règlement intérieur ainsi
que les conditions générales de prestations de services (disponible sur le site internet www.woody-park.com et à l'accueil de Woody
Park).

A _____ Le ____/____/____

Nom et signature précédée de la mention « **lu et approuvé** »

AUCUN MINEUR DE PLUS DE 16 ANS NON MUNI DE CETTE AUTORISATION PARENTALE NE SAURAIT ETRE ACCEPTE